



# Écoles institutionnelles de la Passerelle et de la Pierre-Douce Info-parents – Mai 2025



## Chers parents,

Alors qu'avril s'achève, le mois de mai s'annonce sous le signe de l'activité physique et du bien-être. Ce sera l'occasion pour nos élèves de découvrir l'importance d'un mode de vie sain, incluant une bonne hygiène de sommeil, une alimentation équilibrée et une pratique régulière d'activité physique. Au cours des prochaines semaines, nous inviterons les élèves à bouger davantage ! Sous la direction de M. François Roy, notre enseignant en éducation physique et à la santé, plusieurs projets stimulants seront mis en place pour les sensibiliser à cette thématique. Ces activités seront aussi de belles occasions de partage et de plaisir entre camarades et membres du personnel.

Par ailleurs, la période des examens de fin d'année approche. Comme chaque année, les évaluations ministérielles et les examens scolaires auront lieu entre la fin mai et le début juin. Cette année, ils débiteront au début du mois de juin. Il est essentiel de respecter ces dates, surtout pour les élèves de 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années qui passeront les épreuves ministérielles imposées par le Ministère de l'Éducation (voir calendrier ci-dessous). Nous vous demandons donc d'éviter de planifier des rendez-vous pendant ces périodes clés.

En attendant, poursuivons ensemble nos efforts pour accompagner nos enfants dans leurs apprentissages. Merci de continuer à les soutenir et à les encourager au quotidien.

Bon mois de mai à tous!



David Poulin, Directeur

## Dates importantes à retenir

- **Vendredi 2 mai** : JOURNÉE PÉDAGOGIQUE
- **Lundi 19 mai** : Congé pour tous les élèves

### Message aux papas et aux enfants

N'oubliez pas de souligner la fête des Mères **le dimanche 11 mai 2025 prochain**. Beaucoup d'amour à toutes les mamans ! 😊

### Conseil d'établissement

Pour votre information, la prochaine séance du Conseil d'établissement aura lieu **le mardi 20 mai 2025 à 18h30 à Pierre-Douce**. Je vous rappelle que ces séances sont publiques. Bienvenue à tous.

### Cueillette de bouteilles

**Le vendredi 23 mai en après-midi**, sera réservé pour la cueillette des contenants consignés à l'école de La Passerelle. Merci à l'équipe de bénévoles de Marie-Josée. Les bénéfices engendrés permettent aux enfants de bénéficier de petites

fantaisies durant l'année scolaire. C'est tellement apprécié de tous. Très prochainement, Marie-Josée contactera les gens concernés. Sincèrement merci! Du côté de La Pierre-Douce, vous êtes toujours invités à venir déposer vos contenants consignés à l'école.

### **Service de garde**

Permettez-moi ce court rappel : si pour diverses raisons, vos enfants arrivent avant 7h le matin, je vous rappelle qu'il n'y a pas de surveillance avant ce moment. Soyons vigilants en assurant régulièrement la sécurité des élèves.

### **Dates importantes pour les épreuves du Ministère de l'Éducation :**

<b>Juin 2025</b>	
<b>2 juin</b>	Français, langue d'enseignement, 6e année du primaire Lecture – Texte littéraire
<b>3 juin</b>	Français, langue d'enseignement, 6e année du primaire Lecture – Texte courant
<b>4 et 5 juin</b>	Français, langue d'enseignement, 6e année du primaire Écriture
<b>4 et 5 juin</b>	Français, langue d'enseignement, 4e année du primaire Lecture
<b>9, 10 et 11 juin</b>	Français, langue d'enseignement, 4e année du primaire Écriture
<b>10, 11 et 12 juin</b>	Mathématique, 6e année du primaire

\*MEQ : Ministère de l'Éducation du Québec

### **Absence aux épreuves obligatoires du Ministère**

Ce n'est pas n'importe quelle absence qui est autorisée pour les examens du Ministère. Voici les motifs qui peuvent justifier l'absence d'un élève à une épreuve ministérielle obligatoire :

- Maladie sérieuse ou accident confirmé par une attestation médicale;
- Décès ou mariage d'un proche parent;
- Convocation d'un tribunal;
- Participation à une compétition sportive d'envergure préalablement autorisée par la sanction des études.

Donc, avec un ou l'autre de ces motifs reconnus, l'élève ne sera pas pénalisé. En revanche, si l'élève s'absente selon un motif qui n'est pas reconnu en fonction d'une décision parentale (**ex. un voyage à la date prévue à l'horaire officiel des examens**), l'élève doit être déclaré absent et son résultat correspondra à 0. Merci d'être vigilant à ce sujet.

**Source** : MEQ. Direction de la sanction des études, Formation générale des jeunes.

### **Chaussures**

Même si le beau temps arrive je vous rappelle que deux paires d'espadrilles sont toujours obligatoires, merci de votre collaboration.

### **Microbes!**

Lorsque votre enfant est selon vous très amoiché il est préférable de le garder à la maison. Merci !

## Capsule transport scolaire

### LA SÉCURITÉ SANS COMPROMIS



#### LES FEUX DE SIGNALLEMENT

1. C'est **jaune**... préparez-vous à arrêter;
2. C'est **rouge**... arrêtez complètement votre véhicule à plus de 5 mètres de l'autobus;
3. **ATTENTION**... Dépasser ou croiser un autobus d'écoliers dont les feux **ROUGES** intermittents clignotent entraîne l'accumulation de 9 points d'inaptitude, ainsi qu'une amende de 200 \$ à 300 \$, **mais peut aussi entraîner un accident et même la mort... À vous de choisir!**

Merci de l'attention que vous portez tout au long de l'année scolaire à la **SÉCURITÉ DES ENFANTS À BORD DES AUTOBUS ET AUX ABORDS DE L'ÉCOLE.**